

## Bâtiment

# La gendarmerie de Saint-Priest

C'EST EN 1870 QUE LA COMMUNE CONSTRUIT UNE GENDARMERIE AU 2 DE LA RUE DE L'ÉGALITÉ. ELLE Y RESTERA JUSQU'EN 1945.

PAR AUDREY LACALS

**H**éritière de la maréchaussée créée au Moyen-Âge, la gendarmerie, telle qu'elle fonctionne actuellement, est née à la Révolution.

Le mot «gendarmes» vient de «gens d'armes», ancienne cavalerie lourde rattachée à la maison du roi, qui devient en 1791 la gendarmerie nationale. Elle est organisée en divisions, escadrons, compagnies et enfin brigades – de quatre à cinq hommes – réparties le long des grandes routes. Surtout présente dans les campagnes, sa mission principale est de maintenir en toutes circonstances la sûreté et la tranquillité publiques.

### > Le saviez-vous ?

#### « Attention les moustaches ! »

La moustache fut à une époque un « signe distinctif, symbolisant la masculinité et l'autorité des gendarmes [faisant] d'une certaine manière partie de l'uniforme » (lieutenant-colonel Édouard Evel). D'ailleurs, au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'approche des gendarmes, la population s'exclamait « attention les moustaches ! » D'abord réservée aux seuls grenadiers membres de la troupe de Napoléon, elle se répand dans les rangs des simples soldats. Sous la Restauration, elle est le moyen de revendiquer son amour pour l'Empire, puis sera interdite jusqu'au retour de la monarchie de Juillet en 1832. Le port de la moustache demeura obligatoire jusqu'en 1933.



L'ancienne gendarmerie, rue de l'Égalité, en 1994.

© Lucien Charbonnier, Cercle Iulius Victor

À Saint-Priest, les premiers gendarmes arrivent en 1870 à la demande du maire Louis Bonnardet qui réussit, après 3 ans de combat, à convaincre les autorités de la nécessité de l'installation d'une brigade du fait de la proximité avec Lyon. Le conseil d'arrondissement de Vienne déclarera que « *les repris de justice et les hommes sans aveu qui visitent cette commune peuvent à peu près impunément y commettre des*

*dégradations [...] il y a utilité, nécessité que soit au plus tôt installé le siège d'une brigade de gendarmerie* ». Logés dans un premier temps chez l'habitant, les trois gendarmes de la 22<sup>e</sup> légion de gendarmerie s'installeront dans la partie nord de la mairie laissée inoccupée depuis sa construction en 1851.

La mairie n'étant qu'un lieu provisoire, la municipalité entreprend aussitôt la construction d'un bâtiment au 2, rue de l'Égalité, comprenant « *cinq logements, une buanderie [...] deux chambres de sûreté, des latrines pour hommes et pour femmes, des caves en cinq parties fermant à clé et un jardin* » (Lucien Charbonnier, *Monuments et sites disparus* - 2011). La gendarmerie s'y installe de 1871 à 1945, date à laquelle elle est transférée dans de nouveaux locaux route d'Heyrieux (devenus aujourd'hui la Caisse primaire d'assurance maladie), intégrant huit logements. En 1980, les locaux vieillissant, les gendarmes quittent définitivement Saint-Priest pour Corbas. Le bâtiment de la rue de l'Égalité deviendra la propriété de particuliers. //



© Fonds Vermy - Archives municipales

Vers 1980, la moustache est toujours de mise lors du départ à la retraite de M. Bottolaccio, adjudant-chef commandant la brigade locale.